Je souhaite réaménager mon point de vente

Référence : ACC310

Thématique : Développement d'entreprise

Notre engagement

Nous vous proposons une analyse globale de votre point de vente, un tour complet permettant d'identifier les facteurs clés de votre réussite.

Le déroulement du diagnostic

En s'appuyant sur son regard extérieur et professionnel, un conseiller spécialisé vous accompagne dans l'aménagement et l'attractivité de votre point de vente en 4 temps :

- visite de l'entreprise, collecte des informations et évaluation avec vous des atouts et des améliorations de votre point de vente,
- analyse de votre positionnement actuel : comparaison entre la perception du client et ce que vous voudriez dégager, prise de photos,
- remise d'un rapport détaillant les préconisations de développement potentielles et leurs impacts sur votre entreprise,
- accompagnement dans la mise en place et le suivi des actions préconisées.

Une analyse globale comprenant

- L'emplacement (fréquentation, parking, proximité autres commerces...)
- La façade et les vitrines
- L'organisation intérieure du point de vente
- Le merchandising (répartition des familles de produits, mise en valeur des produits)
- La détermination des 20-80
- La définition des produits qui génèrent le plus de marge
- Les moyens utilisés pour guider les clients (circulation)
- L'éclairage et la consommation d'énergie
- Les normes (accessibilité, affichage obligatoire des prix, allergie...)
- L'accueil, le service (qualité de service, horaires d'ouverture...)
- Le taux de transformation et le panier moyen client
- Les promotions, offres et animations
- La communication (sacs de caisse, cartes de visite, flyer, carte de fidélité, réseaux sociaux)
- L'organisation interne
- Le positionnement et la concurrence

Tarifs

A partir de 700€ HT

Nous consulter.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 58 - CMA Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Tarifs:

- Dirigeant - contact